

FRANÇOISE DAVID FAIT LA LOI

Un article est paru dans le Journal de décembre 2017 du Comité Logement Plateau Mont-Royal : *Françoise David, on veut reprendre mon logement...* J'ai dû beaucoup résumer ma conversation avec elle. La voici plus complète.

J'ai rencontré Françoise David à qui je n'avais jamais parlé. Je l'ai jointe par courriel, lui ai raconté que grâce à elle, on ne pouvait pas m'évincer de mon logement. J'ai ajouté que j'aimerais répandre la bonne nouvelle de sa loi. Elle m'a répondu : « Vous faites ma journée. »

Loi « Françoise David »

1959.1. Le locateur ne peut reprendre un logement ou en évincer un locataire lorsque ce dernier ou son conjoint, au moment de la reprise ou de l'éviction, est âgé de 70 ans ou plus, occupe le logement depuis au moins 10 ans et a un revenu égal ou inférieur au revenu maximal lui permettant d'être admissible à un logement à loyer modique selon le [Règlement sur l'attribution des logements à loyer modique \(chapitre S-8, r. 1\)](#).

Il peut toutefois reprendre le logement dans l'une ou l'autre des situations suivantes:

- 1° il est lui-même âgé de 70 ans ou plus et souhaite reprendre le logement pour s'y loger;
- 2° le bénéficiaire de la reprise est âgé de 70 ans ou plus;
- 3° il est un propriétaire occupant âgé de 70 ans ou plus et souhaite loger, dans le même immeuble que lui, un bénéficiaire âgé de moins de 70 ans.

La Société d'habitation du Québec publie sur son site Internet les seuils de revenu maximal permettant à un locataire d'être admissible à un logement à loyer modique.

J'arrive en avance dans un café de son ancien comté où la patronne me désigne une table : « C'est la sienne. » J'étais bien chez elle. Et ponctuelle comme une reine, François David se présente à l'heure. Elle sait déjà que j'ai 71 ans, que j'habite au même endroit depuis 37 ans et que, retraité, mes revenus sont plus bas.

On s'attable : un thé au jasmin, une croustade... C'est parti. De nos 12 premières minutes, elle me dit : « Vous pourrez *flusher* ça. » C'est fait.

Et voici Françoise dans toute sa splendeur (je reconnais avoir été séduit).

Le diagnostic

Donc, je suis élue en septembre 2012 et moi je connais bien mon comté, ça part de ce côté-là d'Hutchison et ça s'en va jusqu'à la 6^e avenue, en plein dans Rosemont-La-Petite-Patrie. Je le connais bien parce que j'y ai travaillé, je l'ai parcouru, sillonné les rues de ce quartier pendant... à partir de 2006 jusqu'à 2012, donc pendant six ans, j'ai fait énormément de travail. Avant l'élection générale où j'ai été élue, j'en avais déjà fait deux autres. Donc, je connaissais à peu près tous les organismes, toutes les rues, j'avais fait du porte-à-porte, distribué des tracs, j'avais une bonne connaissance des besoins du quartier et je savais fort bien qu'un des besoins était le logement.

Alors Rosemont-La-Petite-Patrie fait partie de ces quartiers centraux de Montréal, comme de toutes les grandes villes du monde qui s'embourgeoisent — je prends le terme français pour *gentrifié* —, pourquoi? Parce qu'un certain nombre de gens découvrent le bonheur de vivre dans ces quartiers-là, où assez souvent les gens n'ont pas de voiture. J'en ai une, je ne suis pas une anti voiture maniaque, mais je constate sur le Plateau-Mont-Royal, si j'ai bien lu, je pense que 40% des gens n'ont pas de voiture.

Pourquoi? C'est bien simple, parce que l'autobus passe, le métro est à côté, on est près du centre-ville. Ici, on est un peu plus loin, mais le transport en commun n'est pas si mal, faut juste savoir quand l'autobus passe pour ne pas trop attendre. Donc, un certain nombre de

gens sont intéressés à vivre dans ces quartiers-là, à y élever des enfants, à batifoler dans les ruelles vertes. On fait nos commissions à pied, contrairement à la banlieue où ça prend une auto juste pour aller acheter une pinte de lait. Vous voyez comment j'ai mon âge, un litre de lait.

Y a donc un bonheur de vivre dans ces quartiers-là qui a été redécouvert, je dirais — ça fait longtemps que j'habite où j'habite — depuis une quinzaine d'années.

Avant ça, plein de gens partaient pour la banlieue. Y en a encore des gens qui partent en banlieue, bien sûr, mais moi, je vois de plus en plus de jeunes familles vouloir vivre dans les quartiers centraux. Parce que quand vous y pensez, les gens en banlieue, surtout en banlieue un peu éloignée, ils ont souvent deux voitures par famille. Si vous n'en avez qu'une ou pas du tout, vous avez les moyens de vous payer un loyer un peu plus cher ou d'acheter un condo, d'acheter un triplex, vous habitez au rez-de-chaussée, vous avez des locataires. Ça c'est quelque chose qui s'est beaucoup répandu.

Spéculation

Ce que ça a fait, c'est que devant cet engouement, les spéculateurs qui sont toujours des gens extrêmement rapides, ils ont compris le parti qu'il y avait à tirer de devenir propriétaires de plusieurs immeubles dans des quartiers, comme Sainte-Marie, le Plateau, Rosemont-La-Petite-Patrie, même Hochelaga-Maisonneuve, Villeray qui s'est embourgeoisé beaucoup. Et quand je parle de promoteurs, je parle rarement de la famille toute seule, monsieur et madame, ou deux messieurs, deux mesdames, *whatever*, qui veut acheter un duplex, habiter en bas et avoir un locataire. Ce n'est pas de ça dont je parle.

Je parle de gens qui possèdent, huit, dix, quinze immeubles, vingt immeubles, trente immeubles. Et pourquoi ils en achètent tant, c'est bien simple : c'est parce qu'ils évincent les locataires sous toutes sortes de prétextes. Et ce n'est pas toujours facile pour les locataires de se battre contre des gens qui sont bardés d'avocats, qui sont riches. Et puis ils invoquent le principe de «maintenant qu'on a acheté, on veut agrandir ou subdiviser»; ça c'est des termes que j'ai appris à connaître par cœur «agrandissement» «subdivision». Les arrondissements leur donnent des permis pour agrandissement, subdivision, il suffit juste de présenter un plan d'architecte. Et puis les locataires s'en vont et il leur dit : «Quand j'aurai tout changé, si vous voulez, vous pourrez revenir.»

Mais non, ils ne reviennent jamais parce que, entretemps, lui bien entendu, soit qu'il loue à prix très fort, soit — et ça, nous, on l'a vu dans le quartier — ils revendent. Et ils revendent en faisant vraiment du profit. J'en savais déjà des bouts de ça.

Françoise s'en mêle

Je deviens députée et j'avais mis dans ma plateforme électorale locale que je voulais vraiment m'occuper de la question du logement. Parce que je commençais à trouver que ça devenait trop difficile. Et l'intérêt de faire du porte-à-porte quand on veut devenir député — en tout cas, moi, c'est comme ça que je l'ai vécu —, c'est qu'on est aux portes. Les gens ouvrent la porte, alors on voit l'intérieur de la maison. Moi, j'étais rendue assez bonne juste à regarder l'extérieur de la maison, je savais si les gens étaient locataires ou propriétaires.

Vous avez juste à regarder l'état de l'escalier et du balcon et vous savez. Les rideaux dans les fenêtres, les cadres de porte. J'avais même pas besoin d'entrer dans la maison, je savais qui était propriétaire et qui était locataire. Et à certains endroits où j'allais, je voyais bien, comme

par exemple, dans l'ouest du comté où quand même les logements sont moins chers, souvent vous avez un propriétaire au premier, des locataires au 2^e et 3^e c'est des étudiants et ils sont quatre dans le même logement. Parce que c'est moins cher, mais c'est cher.

Et pas seule...

J'avais une assez bonne connaissance. Et là, j'ai mis autour d'une table : l'arrondissement, le comité logement Rosemont, et le comité logement Petite-Patrie, y avait moi, y avait mon personnel. On était bien sept ou huit. J'ai dit : «Là, les amis, par quel bout on commence? Pour lutter contre la spéculation dans le domaine du logement.» Alors, là, ils m'ont tous dit, surtout les arrondissements : «On aime autant te le dire, Françoise, c'est ben compliqué.» J'ai dit : «C'est pas parce qu'une chose est compliquée qu'on ne la fait pas. Si, à la fin de l'exercice, on voit qu'il n'y a rien à faire, je l'accepterai, mais je ne l'accepterai pas tant qu'on n'aura pas essayé de trouver des avenues.»

Le constat

Alors, on se met à travailler. Avec mon budget de députée, je réussis à embaucher un chercheur de l'UQAM qui fait des recherches pour voir ce que dit la loi, c'est le Code civil, en fait, c'est la loi qui régit toute la question du logement pour les locataires.

Qu'est-ce qu'elle dit? Quelles sont les obligations du propriétaire? Quelles sont les obligations du locataire? Toutes les questions de propriétés divisées, c'est les condos. Propriétés indivises, des gens qui sont copropriétaires, mais ensemble. Depuis les années 90, même s'ils sont copropriétaires ensemble, ils peuvent séparer les hypothèques. Ils ne sont pas redevables l'un à l'autre des hypothèques. Ça, ça a énormément contribué à développer la propriété

indivise. C'est comme ça qu'on a compris le truc où y avait même des agences immobilières qui organisaient des formations, ils affichaient ça sur Internet, on en trouvait même sur des poteaux : «Vous voulez acheter en indivise. Vous voulez vous assurer de pouvoir vivre dans votre futur logement, venez nous voir, on va vous dire comment.» Il y avait tout un marché qui se développait de «on va s'organiser, dans le fond, pour évincer les locataires et tout le monde va être heureux dans sa petite maison.»

Alors, on a tout regardé ça et c'est vrai que plus je le regardais, et plus j'en apprenais, plus je me rendais compte que c'était compliqué.

Évidemment, au début quand j'étais députée, y avait un gouvernement péquiste jusqu'en 2014. Sylvain Gaudreau était ministre de l'Habitation et il m'avait dit : «Écoute, moi, ce que je voudrais, c'est développer une politique de l'habitation. Ce que tu m'apportes, ça m'intéresse. On ne règlera pas à la pièce, je voudrais développer toute une politique.»

Moi, je trouvais ça intéressant. Mais ils se sont fait battre. Alors, 2014, on recommence et là on a un gouvernement libéral. Moi, je savais — je vais le dire tout de suite, mais... — ce qui aurait pu régler bien des problèmes, c'est de revenir avant les années 90 pour que les copropriétaires en indivision soient conjointement responsables de l'hypothèque. Parce que ça, ça freine les gens. On aurait pu comme ça freiner ces achats-là d'indivision.

Mais je savais que le gouvernement libéral n'accepterait jamais ça. J'ai donc écarté cette avenue, sachant qu'à l'impossible, nul n'est tenu. Mais avant avril 2014, moi je ne savais pas qu'il serait élu. En fait, je pensais que le PQ serait réélu. Et là, où est-ce qu'on en était rendu avec toute ma gang que je réunis? On se réunissait assez régulièrement et à chaque fois, on se cassait la tête.

Une lumière venue de France

J'en étais rendue à... Notre chercheur avait trouvé miraculeusement une loi française datant de 1989, loi interdisant l'éviction de locataires âgés. Je regarde ça, je fais : «Ah, ouin!» Et là, je m'informe. J'ai appelé François Saillant, notre ami du FRAPRU «Eille, les amis, vous avez des contacts en France vous autres, on voudrait savoir si la loi fonctionne toujours, parce que là, on est rendu en 2013, la loi date de 1989, y a bien des gouvernements qui sont passés depuis ce temps-là.» Ils se sont renseignés. J'ai moi-même des amis en France, tout le monde s'est renseigné : oui, la loi existe et elle est mise en application.

La loi française

«Ah oui, si les Français l'ont fait, pourquoi pas nous?» La loi française est super simple — je le dis un peu de mémoire... : — «Lorsqu'un propriétaire veut évincer un locataire âgé de plus de 70 ans, — effectivement, je pense, dans leur cas — et que cette personne a un revenu qui ne dépasse pas le SMIC de 10% — ou quelque chose comme ça — il ne peut l'évincer à moins de lui trouver un logement comparable et répondant à ses besoins dans le même arrondissement ou dans la même municipalité, si c'est une petite municipalité.»

Moi, je trouvais ça bien raisonnable. C'est ça que la loi dit. Y a probablement des règlements, mais je ne les ai jamais lus. Alors, là, j'ai usé de stratégie.

La stratégie

Quand on est parti en élections, je savais que ce serait moi qui ferais le débat des chefs. Là, j'ai dit à ma gang : «Ok, le jour avant le débat des chefs, nous trois, on va faire une conférence de presse, et cette fois-là, le thème sera le logement. Je vais apporter ma proposition de nous

inspirer de la loi française pour qu'ici au Québec, il soit interdit d'évincer des personnes âgées à revenu modeste. Je ne voulais pas trop compliquer les affaires, là. J'ai dit : «Je vous avertis, je veux savoir si les autres chefs de parti sont d'accord avec moi qu'il est inconcevable, humainement, moralement, mettez tous les adjectifs que vous voudrez, d'évincer une personne âgée de son logement.»

Conférence de presse

Je fais ma conférence de presse. Évidemment, les gens des communications des partis politiques, ils surveillent tout ce qui se dit. Je le sais ça, moi, parce qu'on est pareil. J'arrive au débat des chefs, et rendu aux questions — y a toujours un segment services publics, je ne sais pas quoi —, je trouve le moment et je dis : «Vous savez, il y a quelques jours, j'ai dévoilé un projet qui m'est très cher — je le sais, y a toujours 3 millions de téléspectateurs au débat des chefs, on dit le mot "personne âgée" et si on est un jeune de 25 ans, on s'en fiche un peu, mais quand on a 30-40 ans, on a des parents âgés, on ne s'en fiche pas du tout —, alors, je dis : «Moi, là, je pense qu'on ne peut pas évincer une personne âgée, surtout si elle est à revenu modeste de son logement. Habituellement, les personnes âgées ont le même logement depuis très longtemps. Et je trouve ça tout à fait incorrect. Je veux déposer, moi, là-dessus, je veux savoir si j'aurai l'appui des autres chefs.»

Et là, tout de suite, y en a deux qui m'ont dit oui. Y en a un qui a comme oublié de me dire oui. Je suis revenue plus tard à la charge et honnêtement, je ne me souviens plus qui c'était. J'ai dit : «Vous n'avez pas répondu à ma question de tout à l'heure, allez-vous m'appuyer?» Cette personne-là, ce chef-là— je ne sais plus qui c'était — m'a dit : «Oui, bien sûr.»

Au Parlement

Alors, moi, je parlais avec ça. Et quand on a commencé à siéger, l'élection étant en avril, je crois, on a siégé deux semaines, au mois de juin. Moi, mon projet de loi était prêt, je l'ai déposé. Est-ce qu'il était parfait? Non. Mais l'important, c'était d'en déposer un. Et tout de suite, le ministre de l'Habitation, Pierre Moreau — évidemment, il a eu le mot d'ordre de son chef, — de dire : «Oui, oui, nous allons en discuter.» Ça, c'était une grande première, parce qu'à l'Assemblée nationale, ça arrive assez régulièrement que des partis politiques déposent des projets de loi et quand ils ne forment pas le gouvernement, les projets de loi ne sont jamais appuyés.

Premier projet de loi

On appelle ça «appuyer un projet de loi», ils ne sont jamais appuyés. Et eux n'avaient pas trop le choix, à cause de l'engagement qui avait été pris au débat des chefs. En septembre, nous avons donc commencé les discussions. Pour faire une histoire courte, on a discuté... J'ai quitté en 2017... Il a été adopté en juin 2016. M. Coiteux avait repris les rênes en février 2016 parce que M. Moreau est tombé malade. Je pense que j'ai discuté un an et demi avec M. Moreau. Et discuté avec les autres partis politiques. La CAQ, y avait pas moyen de discuter. Leur responsable Habitation était un monsieur qui était lui-même propriétaire, il ne voulait rien savoir. Le PQ était très ouvert. J'ai eu plusieurs discussions avec Carole Poirier. Et puis on discutait avec l'équipe de M. Moreau, mais ça été très long, très compliqué. On a cherché toutes sortes de formulations que je vous épargne. Et M. Moreau tout d'un coup tombe malade et est remplacé par Martin Coiteux et là, je me dis : «Ah, mon Dieu! On recommence tout, là.» Vous ne le croirez jamais, tout s'est réglé en quatre mois.

Parce que, M. Coiteux, quand on s'est rencontré la première fois, j'étais inquiète, je sais quand il y a des changements de ministres, souvent on recommence tout. Là, je voyais qu'il n'avait pas de dossiers, pas de papier. Il nous a regardés : «Je vais être franc avec vous, je n'ai pas été tellement briefé, le personnel a changé. Expliquez-moi tout.» Ah, que j'étais découragée! Mais sa cheffe de cabinet, qui s'appelle Isabelle Migneault avait déjà travaillé au Conseil du statut de la femme, était féministe — elle l'est toujours —, et rapidement, j'ai compris que j'avais affaire à une cheffe de cabinet senior, qui avait la confiance du ministre et elle, elle a pris ça à cœur. Nous avons donc discuté, négocié, surtout avec Mme Migneault. À la fin, le ministre a mis son étampe, mais c'est surtout avec elle qu'on a négocié.

Ah oui, on a essayé de négocier aussi avec la présidente de la Régie du logement, de l'époque, Mme Morin. Mme Morin ne voulait rien savoir du projet de loi, elle ne le disait pas comme ça, mais c'était évident. Et moi, qui me fâche rarement, il y a eu un moment où j'ai dit à Isabelle Migneault : «Regardez, Isabelle, s'il vous plait, ne me faites plus négocier avec Mme Morin, c'est inutile. On campe chacune sur nos positions. Je pense que désormais, il faudrait discuter avec le cabinet de M. Coiteux.»

C'est ce qui s'est fait vers la fin, et j'ai fait des compromis. J'en ai fait des concessions, c'est clair. Je me souviens de l'adoption de la loi, un dernier tour de piste des articles — y a trois articles — et Carole (Poirier) aurait voulu que ça aille plus loin. Elle n'était pas d'accord, entre autres, avec le fait que si le propriétaire reprend ce logement-là précis parce que lui a un père ou une mère âgés de plus de 70 ans et qu'il n'y a pas d'autres logements disponibles dans l'immeuble, il peut le faire.

Ça, Carole, elle n'était pas contente de ça. Moi non plus. Mais rendu là, ce que j'essayais de dire à Carole, c'est : «Regarde, ce que j'ai compris dans toute cette négociation c'est que si je

veux obtenir l'essentiel, et l'essentiel c'est que dans la plupart des cas, on ne pourra plus mettre une personne âgée à revenu modeste et qui habite dans le même logement depuis dix ans, dehors.» Moi, quand même... Et là, c'est fini, la partie de la loi française qui dit : «à moins de lui trouver un logement semblable...» on a tout laissé tomber ça. Donc, c'est strict. C'est la personne de 70 ans, elle habite depuis plus de dix ans, elle a un revenu modeste, ça vient de s'éteindre. Sauf les exceptions, là...

Moi, je ne dis pas que ça règle tout, ça ne règle pas le problème général des évictions de locataires. Parce qu'il y a plein de locataires en bas de 70 ans qui se font évincer, il peut y avoir des personnes handicapées, il peut y avoir des mères monoparentales. Donc, moi, je n'ai pas tout réglé ça. Et je l'ai dit à tous les comités logements, le mien dans Petite-Patrie, on a travaillé super fort ensemble, avec d'autres comités logements qui étaient un petit peu plus mal à l'aise parce qu'ils disaient : «Oui, mais ça règle les affaires juste pour une catégorie.»

Moi, ma réponse, c'était... Mais je les comprenais, parce qu'eux autres, tous les jours ils ont des gens qui viennent les voir en pleurant... une personne handicapée de 45 ans, c'est vrai que ce n'est pas plus drôle, là.

Alors, je comprenais, mais ma réponse c'était toujours la même : «Regardez, on a trois députés à Québec solidaire, on a réussi à se rendre là. Moi, je dis : continuons le combat. Mais réjouissons-nous quand même d'avoir réussi à aller jusque là.»

Le vote

Et finalement, en bout de ligne, ça été voté à l'unanimité à l'Assemblée nationale. Y a deux Caquistes qui se sont abstenus, parce qu'ils étaient eux-mêmes propriétaires de logements, mais au moins ils n'ont pas voté contre. Fait que ça été un vote à l'unanimité. Et un beau

moment, assez rare dans cette assemblée, où là on vit un moment de paix. D'apaisement. Où là, l'ensemble des parlementaires sont capables de se dire : «on vient de faire quelque chose ensemble.» Moi, j'ai vécu ça comme un très beau moment. Évidemment, j'étais super contente. Sur le coup, y a pas grand monde qui en ont parlé parce que c'était la journée de la fin de la session parlementaire, tout le monde était comme une queue de veau, les journalistes faisaient des bilans de session. C'est depuis ce temps-là que ça se parle plus. De temps en temps, quelqu'un va évoquer le projet de loi «N'oubliez pas la loi de Mme David... elle a quand même réussi à faire ça...»

C'était en juin 2016. Le 10 juin 2016.

C'était un très beau moment. Ça fait quelques fois que des personnes locataires s'organisent pour me retrouver quelque part et m'écrire et me dire : «Merci Mme David, j'ai évité l'éviction.» Moi, juste ça, je suis tellement contente d'entendre ça.

Rester vigilant

Après ma démission, l'hiver dernier, le comité logement m'a approchée, je pense au mois de mai, parce que la CORPIQ, qui est la fameuse corporation des propriétaires, c'est la plus grosse corporation de propriétaires de logements au Québec, avait fait un sondage parmi ses membres — ça, c'était tellement pervers! — pour savoir si avec cette nouvelle loi, leurs membres continueraient de louer à des personnes de plus de 60 ans. Sachant qu'éventuellement, ces personnes-là auront 70 ans.

Et, évidemment, je ne sais plus quel pourcentage, mais un bon pourcentage de leurs membres ont répondu : «En tout cas, on y penserait.» Ça, c'était comme une manière de venir dire au gouvernement : « là, avec l'affaire de Mme David, vous vous êtes vraiment trompés. C'est pas

bon, gnan, gnan, gnan... » Mais ça avait aussi l'effet de quasiment suggérer à leurs membres propriétaires de ne pas louer à quelqu'un de plus de 60 ans. Alors, là, mon comité logement a eu vraiment une bonne idée : «Écoute, Françoise, qu'est-ce que tu dirais qu'on écrive ensemble une lettre à la Commission des droits de la personne pour lui dire : «regardez, la CORPIQ est en train de faire ça. On voudrait savoir ce que vous en pensez. Considérez-vous que ce sondage et la lettre qui l'accompagne et le communiqué de presse sont discriminatoires ou non.» Quelle bonne idée! Mais on va faire plus que ça...

Vers la fin de mai, on était à presque un an de l'adoption de la loi, j'ai dit : «on va faire une conférence de presse, avez-vous des locataires qui ont évité l'éviction?» Elle me dit «oui. On en a deux. » «Tu les amènes au point de presse. On interpelle la Commission des droits. On interpelle la CORPIQ» On avait avec nous un gars, un homme d'affaires que je connais, qui est un ami, un propriétaire qui a des logements et qui dit : «Jamais je ne mettrais une personne âgée dehors. Voyons donc, ça ne se fait pas des affaires de même!»

On a fait une assez bonne conférence de presse. Il n'est pas venu beaucoup de journalistes, mais ça a coulé dans les médias sociaux. Le jour même, la Commission des droits de la personne émettait un communiqué où elle rappelait ses devoirs aux propriétaires de logements au Québec. Elle leur rappelait qu'il est discriminatoire de refuser de louer un logement en raison de quel que soit l'âge. Et elle disait à la CORPIQ, «si vous avez besoin d'aide pour former vos membres à cet effet, nous sommes disponibles.» Ce fut la fin de la campagne de la CORPIQ. C'était ça qu'on voulait.

Fait que c'est une belle histoire, c'est tellement rare qu'il y a des belles histoires! Celle-là est une belle histoire.

Y a des gens qui me disent : «mais comment ça été possible?» Moi, je dirais qu'il y a un ensemble de facteurs, y a pas de facteur unique. Un : je trouve que j'ai été... — je vais m'assumer là — mes stratégies ont été bonnes. D'amener ça au débat des chefs. C'est drôle, parce que dans mon parti, y en a une couple qui m'ont dit après : «On te regardait aller avec ta conférence de presse trois jours avant, tu nous avais dit que tu allais essayer de placer ça au débat des chefs, eh qu'on n'était pas sûrs que tu réussirais, regarde, bravo!» Moi, quand je faisais des choses comme ça, j'avais beaucoup l'appui de mon entourage, des gens du comté. Ça peut arriver des fois qu'au niveau national dans un parti politique, les gens disent : «Où est-ce qu'elle s'en va avec ses skis?» Mais ils me faisaient confiance en même temps. Dans le fond, ils se sont dit : «On n'est pas sûr, mais elle veut le faire!» De toute façon, je le faisais.

Alors, ça c'est sûr que ça été une bonne stratégie, parce qu'à partir de là, ça devenait gênant pour un premier ministre qui avait pris un engagement au débat des chefs de reculer complètement. Par contre, c'est vrai qu'il pouvait laisser trainer ça longtemps et moi je considère qu'avec M. Moreau, il a laissé trainer ça pas mal longtemps. En fait, je ne sais plus aujourd'hui, si j'aurais été capable d'obtenir une loi avec M. Moreau. Je ne le sais plus. Alors, là, est arrivé que M. Moreau est tombé malade. Je lui ai écrit, je ne lui voulais pas de mal à ce monsieur-là... vraiment pas. Je ne souhaite à personne de tomber malade. Parce qu'on avait des bons rapports quand même, on négociait bien, mais je sentais qu'il y avait le lobby des propriétaires qui pesait assez fort.

Le rôle d'Isabelle Migneault, et ça, ça nous en apprend encore aujourd'hui — pourtant, je le savais mais c'est toujours le fun de se le rappeler — la solidarité féministe, elle est virale, profondément virale. Et je suis profondément solidaire. Mais elle savait que la majorité des aînés sont des femmes. Très souvent des femmes seules. Vous êtes notre cas d'exception.

Elle savait que les femmes âgées seules sont souvent pauvres et elle a eu le goût de m'aider. Ça, ça été déterminant. Plus, évidemment, l'appui des comités logements, l'appui de la Commission des droits de la personne. Je suis allée chercher l'appui de tous les organismes qui travaillent avec les personnes âgées au Québec, dont la FADOQ qui a 500 000 membres. Le pouvoir gris était au rendez-vous. Et les gens qui animent ce pouvoir gris sont parfaitement conscients de leur pouvoir. Le pouvoir gris vote, lui. Les jeunes, des fois, votent moins, mais les gens qui ont un certain âge votent, ils ont été éduqués comme ça. Tout ça, un gouvernement le sait. Donc, pouvoir gris, le thème, personnes âgées, souvent seules et pauvres. C'est gênant. Et invoquer, et je l'ai fait abondamment, ça pourrait être vos parents, vos grands-parents, des gens qui ont travaillé toute leur vie, qui ont bâti le Québec, qui ont élevé des enfants, et là, vous allez leur dire — souvent ils habitent le même logement depuis 25-30-40 ans —, vous allez leur dire du jour au lendemain : « Vous partez »?

J'avais des textes de Santé publique, de médecins, de travailleurs sociaux... La cause était indiscutable. C'était la bonne cause par excellence. Le seul ennui, c'était le lobby des propriétaires qui est très fort. C'était ça le problème, parce que sinon ça aurait été bien plus vite. Il pesait, il pesait. Eux, ils doivent encore se demander comment ça se fait qu'un gouvernement libéral a donné ça, parce que... Mais vous savez, les gouvernements leur en donnent tant et ils n'ont pas fini de leur en donner qu'au fond, c'est si peu parce qu'on parle probablement que de quelques cas par année. Alors, je pense que c'est ça, y a eu un ensemble de facteurs... Ce serait vraiment très... ce serait de la grosse vantardise que de dire ça. Oui, j'ai bien manœuvré, oui, j'avais une bonne cause, beaucoup d'appuis, je me suis bien comportée aussi avec respect avec tous les interlocuteurs avec qui je négociais, y compris la CAQ. Parce que finalement, M. Legault a été convaincu qu'il devait demander à ses députés

d'être en faveur, in extremis. Oui, j'ai bien joué mes cartes, mais y a eu une bonne conjoncture, un ensemble de facteurs très intéressants.

Aujourd'hui, vous avez quelqu'un qui vient vous dire : merci Madame!

Écoutez, je suis tellement contente, ça, ça fait ma journée!